

Postulat

Titre : Mesures sonores des rodéos routiers à Conthey

Auteur : Emilie Dessimoz, Gloria Giberti-Udry, Lucas Schauenberg, Bahira Sidani-Awada - Les Verts et PS

Date : 21.05.2026

Contexte

Les rodéos routiers représentent depuis plusieurs années une réelle nuisance pour la qualité de vie des Contheysannes et Contheysans. Il semble que malgré les opérations menées plusieurs fois par an par la police cantonale pour les sanctionner, ceux-ci ont continué de proliférer et se déroulent désormais aussi en journée le dimanche ou en soirée durant la semaine.

Dans l'article 33 de l'ordonnance fédérale sur la sécurité routière, les bruits à éviter sont précisés : circuler à un régime élevé en petite vitesse, accélérer trop rapidement, générer un bruit évitable avec le dispositif d'échappement, notamment de produire des pétarades, [...].

On le constate : sanctionner les organisateurs et participants à des rodéos routiers ne suffit pas, encore faut-il pouvoir les interpellier. Il ne s'agit pas non plus et uniquement d'effectuer des contrôles de vitesse puisque le bruit peut être généré à basse vitesse. Il est nécessaire d'effectuer des contrôles de bruits.

Plusieurs cantons ont introduit des phases-test avec des radars sonores. Leur utilisation permet d'identifier automatiquement les véhicules dépassant les seuils légaux de bruit. En enregistrant le niveau sonore et la plaque d'immatriculation, il est observé un réel effet dissuasif sur les comportements de conduite bruyants. Une demande en ce sens est pendante au parlement valaisan.

Demande

Dans l'intervalle d'un changement législatif cantonal, nous demandons à la Municipalité de Conthey de louer ou de munir d'un sonomètre (différent d'un radar puisqu'il ne peut pas relever le numéro de plaque) pour mettre des chiffres sur le ressenti souvent ignoré de la population. Des solutions de mesure existent et ont même été présentées devant la presse comme par exemple le Noisecover mis au point par une société valaisanne.

Ce sonomètre pourrait être testé durant plusieurs jours dans les rues et places identifiées comme problématiques (par exemple : Route des Rottes, parking Conforama, Route cantonale T9, ...).

Le groupe des Verts et PS est persuadé qu'une fois le diagnostic localisé et confirmé par des chiffres, les mesures de lutte seraient plus légitimes à appliquer. Des ouvrages de dissuasion pourraient alors être envisagés sur les secteurs concernés, et la Commune pourrait également encourager le Canton ainsi que les propriétaires privés à mettre en œuvre des dispositifs adaptés afin de limiter durablement les comportements problématiques.

Conclusion

La phase-test de fermeture des tronçons Avenue de la Gare et Grands-Près et surtout les rencontres organisées autour de cette mesure ont démontré le ras le bol des Contheysannes et des Contheysans démunis face à un phénomène qui ne faiblit pas.

Le bruit est une réelle atteinte au bien vivre et, pire, à la santé.

Le groupe des Vertes et PS demande à la Municipalité de mettre en place des mesures contre les nuisances sonores liées aux rodéos routiers sur les secteurs identifiés comme problématiques. Cette démarche permettrait de disposer de données objectives, de mieux documenter l'ampleur de phénomène et d'évaluer les mesures les plus adaptées afin de protéger la qualité de vie et la santé des habitantes et habitants de Conthey.

Si la Municipalité a décidé de faire de la réduction du trafic en plaine une priorité, elle doit également prendre en compte les nuisances sonores de celui-ci et peut-être même devenir précurseur dans la lutte contre les rodéos dans notre canton.